

## **Fibre Excellence Provence inaugure sa turbine à électricité verte BioWatt, étape-clé de son plan d'investissement de 180 millions d'euros**

Fibre Excellence Provence a le plaisir d'annoncer la mise en service de sa nouvelle turbine BioWatt, lors d'une inauguration tenue ce jour, en présence de Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France et de Fabien Bouillard, maire adjoint représentant Lucien Limousin, maire de Tarascon-en-Provence.

Ce projet représente un investissement à hauteur de 53 millions d'euros, et s'inscrit dans le plan d'investissement global de Fibre Excellence Provence à hauteur de 180 millions d'euros, pour amener le site vers les meilleurs standards industriels et environnementaux et ainsi assurer la pérennité et le dynamisme de l'usine.

### **Une étape majeure du plan de transformation de Fibre Excellence**

La mise en œuvre du projet BioWatt permet dès aujourd'hui à l'usine d'accélérer non seulement sa production d'énergie renouvelable afin d'alimenter la région en électricité d'origine biomasse, mais aussi de mieux valoriser les résidus du bois issus de la production de pâte à papier, dans une logique d'économie circulaire.

Ainsi, grâce à une chaudière à cogénération équipée d'une turbine à vapeur deux fois plus puissante que précédemment (25 mégawatts), le projet permet d'augmenter de 50% la capacité globale de production électrique du site de Fibre Excellence Provence. Une production qui alimentera l'usine, et dont l'excédent sera réinjecté sur le réseau public de Tarascon, au bénéfice de l'indépendance énergétique de la région. Commandée dès la reprise de l'usine à l'été 2021, la mise en œuvre de la turbine a représenté 18 mois de travail, depuis sa livraison jusqu'à son installation et sa mise en service.

A travers son activité de production et la mise en œuvre de son plan de transformation, Fibre Excellence Provence injecte ainsi chaque année environ 100 millions d'euros dans l'économie locale et contribue à 5 000 emplois indirects au sein de la filière.

### **Une usine tournée vers l'avenir**

Mue par la volonté de la Direction et des équipes d'assurer la pérennité et l'avenir du site, en améliorant en priorité sa performance environnementale, l'usine avance dans le calendrier défini dans le cadre de son plan de reprise.

Depuis 2019, l'entreprise a déjà fortement progressé, avec notamment des avancées concernant son empreinte environnementale, qui se traduisent par des baisses des émissions, de 90 % pour le SO<sub>2</sub>, de 99 % pour le H<sub>2</sub>S et de 91 % pour les poussières sur les équipements principaux de l'usine. Fibre Excellence Provence entend poursuivre ces efforts à travers plusieurs projets d'ampleur qui aboutiront dans les prochains mois et années :

- De nouvelles installations permettant la réduction des odeurs via la collecte et l'incinération des gaz odorants ont été mises en place, représentant un important investissement, et sont actuellement dans les dernières phases de réglage, pour faire baisser de manière substantielle les nuisances olfactives pour les riverains.
- La qualité de l'eau restituée au fleuve sera améliorée grâce à une filtration améliorée et à la construction de bassins de rétention des eaux pluviales.
- D'ici à 2025, une installation de délignification à l'oxygène permettra de blanchir la pâte à papier à l'aide d'oxygène et d'ainsi diminuer drastiquement l'usage de produits chimiques lorsque l'usine reprendra la production de pâte blanchie – elle produit actuellement exclusivement de la pâte non blanchie pour éviter l'usage de ces produits. Cette installation permettra également à Fibre Excellence Provence de se positionner sur la production de pâte dite « fluff », utilisée pour des produits sanitaires (couches par exemple), aujourd'hui entièrement importée, et de contribuer ainsi à la relocalisation des filières industrielles sur le marché européen.

Jean-François Guillot, Président de Fibre Excellence, déclare : *« Nous sommes très fiers d'inaugurer ce jour une étape majeure de notre plan de transformation de l'usine, permis par l'engagement de l'ensemble des parties prenantes au premier rang desquelles nos collaborateurs, mais aussi les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux qui ont accompagné Fibre Excellence avec exigence. Ce projet BioWatt va nous permettre d'accélérer la production d'énergie renouvelable, au bénéfice des communautés locales. La réduction de notre empreinte environnementale et le maintien de hauts standards de sécurité sont nos priorités absolues et nous continuerons de travailler sans relâche à notre modernisation. Je suis convaincu que la qualité de notre savoir-faire et la force de notre engagement pour l'excellence industrielle et envers les riverains continueront à porter leurs fruits dans les mois et années à venir. »*

Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, déclare : *« L'équipement de cogénération que nous inaugurons fait partie intégrante de ce plan d'investissement et, en contribuant à une meilleure performance énergétique pour l'entreprise et à une meilleure fiabilité de la production, il participe lui aussi au maintien de ce complexe industriel stratégique pour le territoire de Tarascon et du Pays d'Arles, en termes économiques et d'emplois, mais aussi pour la filière sylvicole française amont. Nous ne pouvons donc que nous réjouir collectivement de cette preuve concrète de l'engagement de Fibre Excellence à pérenniser l'outil de production et à moderniser l'usine de Tarascon. »*

*« Depuis 2016, nous faisons de l'industrie une priorité, en étant le premier partenaire des entreprises. Fibre Excellence, implantée en région Sud est une entreprise de renommée nationale pour laquelle nous avons mobilisé 3 millions d'euros d'aide avec l'Etat en 2022. Ensemble, nous partageons cette volonté commune de faire de notre Région la 1<sup>ère</sup> région verte d'Europe. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que nous sommes à vos côtés pour inaugurer la turbine BioWatt qui permet d'accélérer la production d'énergie renouvelable, et ce au bénéfice de la santé et du bien-être des habitants du territoire. Ce projet est essentiel pour la décarbonation de l'industrie et nous sommes très heureux de vous accompagner »* a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.

Fabien Bouillard, maire adjoint de Tarascon-en-Provence, déclare : *« L'Etat a souhaité accompagner ces investissements dans les énergies "vertes" pour accélérer la production d'énergie renouvelable sur le site de Fibre Excellence Provence et ainsi contribuer à la souveraineté énergétique nationale. Je veux saluer les efforts financiers considérables qui ont*



*été entrepris par la direction de Fibre Excellence en 2021 pour accroître son indépendance énergétique, tout en réinjectant l'excédent de la production sur le réseau électrique de Tarascon. »*

### **Fibre Excellence Provence en quelques faits et chiffres**

- Reprise en août 2021 du site de Tarascon existant depuis 1951, modernisé une première fois en 1982
- 250 000 tonnes de pâte produite par an
- Quelque 250 collaborateurs sur le site de production
- 250 fournisseurs et 150 transporteurs, principalement des PME situées dans un rayon de 250 km autour de l'usine en moyenne
- Consommation annuelle d'1,2 million de bois (250 km autour de l'usine ; 85% de fournisseurs certifiés).
- FEP contribue au dynamisme régional avec environ 5 000 emplois indirects dans la filière forêt-bois, le transport et la maintenance industrielle ; ainsi que quelque 100 millions injectés dans l'économie des territoires chaque année
- Une production certifiée PEFC/FSC (gestion durable des forêts)

### **La valorisation de la biomasse dans les usines de pâte à papier de Fibre Excellence**

Fibre Excellence conçoit la biomasse, le bois, comme une ressource qui doit, à chaque stade de son cycle de vie, être valorisée le mieux possible.

- Dans les forêts, la bonne gestion de la ressource permet d'assurer des forêts saines, durables, qui jouent leur rôle de capture du carbone.
- Récolté, le bois est mis en œuvre pour les usages les plus pertinents : d'abord le bois d'œuvre (charpente, meubles...), puis le bois d'industrie de moindre qualité pour des usages papetiers.
- Au sein des usines, la cellulose est extraite de la biomasse pour produire la pâte à papier. C'est la partie du bois qui ne peut être changée en pâte à papier (écorces, lignine, etc.) qui est quant à elle brûlée pour être valorisée sous forme de vapeur et d'électricité.